

Évaluation des opérations dans l'Arctique



Aperçu du programme

Les activités du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) dans l'Arctique ont été orientées par la politique de défense du Canada de 2017 : *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE) qui engage les FAC à améliorer leurs ressources dans l'Arctique grâce à des initiatives d'opérations dans la région et à s'adapter à l'environnement de sécurité en évolution. Les initiatives comprennent une directive pour améliorer la mobilité, la portée et la présence des FAC dans l'Arctique à long terme et pour collaborer avec les partenaires de la région.



Portée de l'évaluation

L'évaluation des opérations dans l'Arctique s'est axée sur le futur environnement opérationnel de l'Arctique, sur la définition des rôles clairs en ce qui concerne les opérations dans la région et sur l'efficacité des opérations des FAC pendant la période de 2018 à 2022. Plusieurs événements qui ont eu lieu à l'extérieur de la période d'évaluation, notamment les feux de forêt survenus dans les Territoires du Nord-Ouest en 2023 et l'incident du ballon de surveillance de 2023, ont également été évalués en raison de leur importance.

La structure de l'évaluation était fondée sur les trois questions principales et elle s'est appuyée sur les cinq fonctions opérationnelles (commandement, détection, action, protection et maintien en puissance) pour mesurer l'efficacité des opérations des FAC. L'évaluation a également tenu compte de la présence des FAC dans l'Arctique et de la situation des opérations des FAC pour contrer adéquatement les menaces futures dans la région. Aux fins de l'évaluation, l'Arctique canadien se définit comme la zone de responsabilité (Zresp) de la Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN]. L'évaluation des opérations des FAC dans l'Arctique a été entreprise conformément à la *Politique sur les résultats* de 2016 du Conseil du Trésor. Il s'agit de la première évaluation des opérations dans l'Arctique.



Principales constatations

-  Le consensus sur les futures menaces à la sécurité dans l'Arctique auxquelles les FAC devront faire face est minime.
-  L'approche en matière de défense dans l'Arctique est fragmentée en raison du manque d'objectifs clairs.
-  La Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN] fait face à des difficultés en matière de commandement unique par rapport aux autres forces opérationnelles interarmées.
-  La collaboration avec les partenaires et les alliés permet aux FAC d'atténuer leur capacité de détection limitée en matière de connaissance du domaine de l'Arctique.
-  Les opérations prévues ne tiennent pas compte des besoins imprévus en matière de manœuvrabilité opérationnelle des FAC dans l'Arctique.
-  Les infrastructures des FAC dans l'Arctique sont limitées et elles se détériorent; toutefois, on en ignore l'état exact.



Portrait global

Les activités du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) dans l'Arctique ont été orientées par la politique de défense du Canada de 2017 : *Protection, Sécurité, Engagement* (PSE) qui engage les FAC à améliorer leurs ressources dans l'Arctique grâce à des initiatives d'opérations dans la région et à s'adapter à l'environnement de sécurité en évolution. Les initiatives comprennent une directive pour améliorer la mobilité, la portée et la présence des FAC dans l'Arctique à long terme et pour collaborer avec les partenaires de la région. Malgré le manque de clarté dans les objectifs des opérations dans l'Arctique, les FAC ont joué leur rôle avec succès en ce qui concerne les opérations prévues comme l'Op NANOOK qui comprend une série d'activités exhaustives dans le but d'entraîner les militaires à défendre le Canada et à veiller à la sécurité des régions du Nord.

Les FAC manquent de technologies et d'équipement pour effectuer la détection et la surveillance, ce qui nuit à l'accès aux renseignements pertinents en temps opportun en matière de sécurité et de défense dans l'Arctique. Les FAC collaborent efficacement avec ses partenaires pour atténuer sa capacité de détection limitée en matière de connaissance du domaine. Grâce à ses partenariats de longue haleine, et à la collaboration des Rangers canadiens et des collectivités autochtones dans le Nord, les FAC peuvent défendre la région contre les menaces.

Il y a également plusieurs problèmes qui peuvent nuire à la capacité des FAC de maintenir une présence à long terme dans l'Arctique. Les changements climatiques ne feront qu'accroître les problèmes de soutien à la sécurité des FAC et des autres ministères du gouvernement dans la région. Il y a également un accroissement des demandes d'aide à cause des catastrophes naturelles, une augmentation des opérations de recherche et de sauvetage à cause du trafic maritime accru et une hausse de la présence des états antagonistes. La capacité opérationnelle des FAC dans la région est d'autant plus limitée en raison des problèmes d'infrastructure.



Recommandations

- 1** Élaborer des objectifs opérationnels clairs dans l'Arctique, pour remédier à l'écart dans l'orientation stratégique des FAC.
- 2** Incorporer les leçons retenues des missions prévues et imprévues dans les futures opérations.
- 3** Avoir une compréhension approfondie de l'état des infrastructures des FAC dans l'Arctique, grâce à la réalisation d'un inventaire complet et d'une analyse exhaustive pour tenir compte des futurs besoins.